

Ministère
de l'Intérieur
Exercice
1842

Académie Royale de France à Rome

Cinquième Bordereau récapitulatif dressé le jour du
trente un décembre mil huit cent quarante deux et envoyé le
à S. Exc. le Ministre de l'Intérieur par
le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome des
diverses sommes qui lui sont payées pour le service de cet établissement
ainsi qu'il est énoncé aux pièces justificatives ci-jointes

Avoir :

Francs

Pièces N.º 1.º

1.º Gratifications, pensions, salaires fixes

Une quittance du Directeur pour novembre et décembre
de son traitement à 500 fr. par mois (quittance sur son
traitement seulement) ci 1000. "

2. Une quittance du Secrétaire Bibliothécaire pour son traitement
des mois de novembre et décembre à 125 fr. par mois (quittance
sur son compte pour traitement seulement) ci 250. "

3. Une quittance de M. l'Inventi professeur d'archéologie
pour les mois de novembre et décembre de son traitement à raison
de 50 fr. par mois ci 100

Gratification des Pensionnaires suivant leur
état émarqué par ceux qui sont présents à l'Académie
et les quittances de ceux qui sont en voyage ou en
permission à Paris

4. Un état émarqué pour le mois de novembre portant 16
émarquements à 75 fr. formant ensemble 1200. "

5. Autre état émarqué pour le mois de décembre portant
17 émarquements à 75 fr. formant ensemble 1275. "

à reporter en l'autre page 3825. "

Report de l'autre part

Pran

3824

- 116. trois quittances de M^r Pichon pensionnaire peintre, en voyage, pour traitement des mois de juillet août, & octobre ^{par mois} à 75 fr. par mois ^(Les quittances, comme celles qui sont étiquetées, sont pour le traitement) 225
- 117. Une quittance de M^r Albert, pensionnaire peintre en voyage, pour traitement du mois de septembre à 75 fr. 75
- 118. Deux quittances de M^r Lebourg, pensionnaire peintre en voyage, pour traitement des mois de juillet & de septembre à 75 fr. par mois 150
- 119. Deux quittances de M^r Victor Kélan, sous-officier en voyage, pour traitement des mois de septembre & d'octobre à 75 fr. par mois ensemble 150
- 120. trois quittances de M^r Guenepin, pensionnaire architecte en permission à Paris pour traitement des mois d'octobre novembre & décembre à raison de 75 fr. par mois ensemble 225
- 121. deux quittances de M^r Mehard, pensionnaire architecte en voyage pour traitement des mois de septembre & d'octobre à raison de 75 fr. par mois ensemble 150
- 122. Une quittance de M^r Ballu pensionnaire architecte en voyage, pour traitement du mois de juillet à 75 fr. 75
- 123. Deux quittances de M^r Collet, sous-officier en voyage, pour traitement des mois de juillet & de décembre à 75 fr. ensemble 150
- 124. Les deux quittances de M^r Leve, sous-officier en voyage, pour traitement des mois de septembre, d'octobre & de décembre à raison de 75 fr. par mois ensemble 225
- 125. Une quittance de M^r Kautsch pensionnaire grand malade, en voyage, pour traitement de juillet à 75 fr. 75

à reporter en l'autre part 3400

Fin N°16

Report de l'autre part

Pran 3400

Il a été acquitté 1/2 mois du traitement de plusieurs de leurs retenu de 25 fr. par mois multipliés par le nombre de mois s'éleva la somme de 1350 - " à 1350 - " Traitement des pertobins attachés à l'établissement et des gens de service
Deux états émargés pour les mois de novembre et de décembre montent ensemble à 1070. 54

S. 2. Nourriture & représentation

La table du Directeur allouée à 375 fr. par mois par mois 748
Celle du surintendant à 100 fr. par mois par mois 200
Il a été acquitté 1/2 mois du traitement de plusieurs de leur traitement à ce même nombre pour la nourriture allouée à 100 fr. par mois pour chacun forme un total de 1400
La nourriture de 4 Domestiques à raison de 40 fr. chacun par mois pour juillet & décembre ensemble 920
Somme de 489-16 pour 1 mois de l'entretien de la maison du Directeur allouée à 144-58 par mois 489-16

S. 3. Dépenses diverses et d'entretien

Service de l'Infirmerie

Quittance des feuilles de fleurs, article émis par le malade monté à 15 55
Quittance du pharmacien Carlo balistra pour le dernier trimestre de l'année 32
Quittance du phlébotomiste Kautsch pour le dernier trimestre 1
à reporter en l'autre part 52 55 14977 70

Voie N°18
Par lettre du ministre en date du 29 juv. 1848 l'administration est autorisée pour le service de l'infirmerie de dépenser jusqu'à 1000 fr. par trimestre

235 bis

rapport de l'autre part

liasses 12. 44 14977. 70

Service de la lingerie

Fin n° 21. Une quittance de M. Sijekward p. ses charges d'Affie pour blanchissage et autres fournitures relatives à la lingerie pendant les mois de Novembre et de Décembre 38. 94

Service Du Jardin

Vis le n° 18. Curésuni d'articles de fleurs article Vin du jardinier monte à 4. "
22. Quittance du jardinier C. Cicci pour travaux et journées fournies 31. 10

Mobilier Du Palais

29. Mémoire quittance d'artapifid p. sor. Pasconi 19. 05
24. Quittance de M. Do Couratmes 12. "
25. Quittance de M. Devoid Mauro 18. "
26. Membre quittance de f. de la castel lampiste 13. 97
26. Carnestibles et Combustibles
27. Mémoire quittance de M. Devoid S. Angelelli 56. 60
28. Idem de Lepinier Castelli 16. 74
29. Quittance de M. Devoid Kal. Gualdini 38. 75

Bâtimens - leur entretien

30. Mémoire quittance de M. Devoid mason Augelletti 31. 02 1/2
31. Idem de M. Devoid menuisier Capetta 39. 70 1/2
32. Idem de M. Devoid ferronnier Consicini 56. 41
33. Idem de M. Devoid Plombier Maes 14. 25
34. Idem de M. Devoid Vitrier De Luca 27. 34 1/2
35. Idem de peintre en bâtimens Moselli 19. 61 1/2
à report de l'autre part 490 05 14977. 70

liasses 490 of 14977. 70 234

rapport de l'autre part

S. L. Études Des Pensionnaires

Frais communs

Vis le n° 18. Curésuni d'articles de fleurs article modèle monte à 12. 90
36. Quittance de Passacalori pour 4 livraisons de l'ouvrage public par le Sr. Campana 4. "
37. Quittance de M. Lejo bibliothécaire de l'Université en remboursement du prix de l'histoire de la musique du Sr. Martini achetée pour la bibliothèque 4. "
38. Copie d'une quittance d'articles Moschetti 26. 75

Études - Frais particuliers

39. Quittance de M. Devoid pensionnaire pour frais de sa copie 92. "
40. Quittance de Giovanni praticien p. compléments des frais d'ébauche de la copie de M. Devoid sculpteur 7. 10
41. Autre quittance de M. Devoid pour compléments des frais d'ébauche de la copie de M. Devoid 10. 20

42. Quittance de M. Devoid pensionnaire Architecte p. frais de sa restauration 390. "
43. Quittance de M. Devoid musicien p. frais de copie de son ouvrage de l'année 16. "
44. Quittance de M. Devoid maître de musique p. frais de copie de son ouvrage de l'année 8. "
45. Quittance de M. Devoid p. frais de gravure pour achat de sa planche en cuivre 8. "
à report de l'autre part 609 00

14967 70

223465

Report de l'autre part. ^{Pieter} 609 00 ^{France} 18967. 70

Paiements pour retours en France

t. fin n° 46	Quittance de M ^{re} Muret sur première pour frais de son retour en France	600. "
47	Quittance de M ^{re} Chamberd sur second pour frais de son retour en France	600. "
48	Quittance de M ^{re} Bazin musicien sur 3 ^e pour frais de son voyage de retour	600

S. 5. Objets Divers

Voie n° 18.	Sur résumé des feuilles de Henry l'artiste objets divers Mont. à	19. 15
49.	Quittance annuelle du Sordid Muniacis - pour indemnité de Chauffage	6. "
50.	Quittance de S. Guidi secouru de la souscription annuelle pour les orphelins du cholera	6. "
Voie n° 17.	Frais de bureau alloués à H. G. par an pour 2 mois	674 15 40. 20. "

Voie n° 17.
Sur lettre de M^{re} Muret
du 22 Mars 1847
au Directeur
il est indiqué que
de plus en la somme de
40 fr. la dépense est
portée sur le compte
de l'année 1847.

Septant sept personnes qui ont été payés pour leur retour en France	3664 00
Total des sommes portées aux pièces justificatives sur connues	20851 70

Au quel il convient d'ajouter l'excédent de dépense du précédent bordereau porté à la somme de 10992 55 pour les circonstances dans la lettre de justification adressée au Directeur par S. M. le 30 Mars dernier

Total de la dépense	10992. 55
	<u>29784 25</u>

M^{re} B. le Directeur a pris chez le Banquier Boulanger
Savoir le 10 Mars 10000 -
le 28 Mars 19000 -
Ensemble 29000 -
La dépense sur le bordereau de 784 - 25

235

Par suite des deux rectifications opérées en marge du bordereau et qui s'élèvent ensemble à la somme de 99 fr. 20 c l'excédent de dépense par la rectification se trouve porté à la somme de 807 fr. 45 c au lieu de 784 - 25